

Séance du 18 juin 2020

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

18-06-2020-09

Date de convocation le 15/06/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Procuration : 0
Votants : 14

Le dix-huit juin deux mil vingt à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont, en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M CLAVÉ Jacques, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GUITTONEAU, GRAUX, LOQUET et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

Étaient absents excusés : M. LAPETRE

Secrétaire de séance élu : M HILLOOU

OBJET : Election du représentant de la commune auprès de la Commission Locale d'évaluation et du transfert de charge à la Communauté de Communes de Lacq Orthez

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que selon l'article 1069 nonies du Code Général des Impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges doit être créée au sein de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez. Cette commission est composée obligatoirement d'un membre de chaque conseil municipal des communes de la C.C.L.O.

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez sollicite par conséquent le conseil municipal en vue de désigner le représentant de la commune au sein de la C.L.E.C.T. de la C.C.L.O.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- **DESIGNE** Monsieur Jacques CLAVÉ pour représenter le conseil municipal de Mont-Arance-Gouze-Lendresse au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE MONT
Jacques CLAVÉ
Jacquées-Atlantique

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 064-216403964-20200618-18_06_2020_09-DE